

# Rapport des activités de Tënk Exercice 2025

SCIC SA à conseil d'administration et capital variable

300 route de Mirabel – 07170 LUSSAS

Immatriculée au RCS d'Aubenas sous le numéro 818 733 529

*« Pédale Rurale » d'Antoine Vazquez, 2025, Survivance, Novanima*





## Sommaire

Le mot de la Présidente du Conseil d'Administration ..	5
Tribune des 10 ans : Pour la liberté des récits .....	6
I - Une coopérative qui grandit.....	7
II - Rapport social et richesses humaines .....	11
III - L'obsession nécessaire de l'élargissement des publics .....	14
IV - Ergonomie et nouveaux supports de diffusion....	20
V - Des films et des programmations .....	23
VI - Soutenir la médiation et les projections-débats.	25
VII - Faire connaître Tënk et les films documentaires	27
VIII - Des studios pour le soutien à la création.....	29
IX - Rapport de gestion .....	33
X - Prévisionnels 2026-2028.....	36



# Le mot de la Présidente du Conseil d'Administration



L'année 2025 a été riche en événements.

Pour commencer par la fin, un grand bienvenue aux 260 nouveaux sociétaires qui nous ont rejoint en décembre. Tënk est aujourd'hui, après 10 ans d'existence, l'une des coopératives culturelles la plus importante avec 615 sociétaires.

Le développement de la vie coopérative a été un axe majeur cette année avec :

- pour la 1ère fois, un temps d'AG commun en juin avec Ardèche Images, expérience renouvelée en 2026 et étendue aux acteurs du Village Documentaire de Lussas ;
- une amplification des actions des sociétaires-ambassadeurs, véritables porte-paroles de Tënk dans les territoires ;
- et un renforcement de nos liens avec le monde de l'économie sociale et solidaire (prises de parts croisées avec des coopératives Licoornes, dispositif Regards coopératifs qui a réuni 2500 spectateurs sur 86 projections publiques).

La plateforme a bien évidemment aussi été au centre de nos actions, avec :

- l'arrivée de la nouvelle offre et la nouvelle tarification en avril et le lancement de Tréma en novembre, ce qui a permis une croissance de 7% de nos revenus d'abonnements individuels ;
- le développement important de l'offre collective, +30%, et la conclusion d'un accord en fin d'année avec le Ministère de l'éducation nationale et le CNC pour que les 78 000 enseignants de Ma Classe au ciné aient accès gratuitement à Tënk ;
- l'intensification de l'éditorialisation de l'ensemble de la plateforme, riche de plus de 2000 titres, véritable cinémathèque du documentaire en ligne.

Tënk, c'est aussi un soutien fort à la création, avec des appels à projets en lien avec des partenaires (17 films pré-achetés en 2025) et la mise en place d'un tarif coopératif pour l'accès aux Studios de post-production.

On peut aussi se réjouir de la belle visibilité de Tënk sur les réseaux sociaux, barre des 100k *followers* atteinte.

Enfin, et au bout de 10 ans, Tënk atteint presque un équilibre financier, certes fragile et précaire, mais qui est indispensable au maintien et au développement de la structure. Il est atteint également grâce aux soutiens indéfectibles et renforcés du CNC, d'Europe Créative MEDIA, de la Cinémathèque du Documentaire, de LaScam et du Département de l'Ardèche.

Les résultats sont là, ils sont encourageants. Les défis restent cependant de taille face aux enjeux démocratiques, sociaux et économiques des prochaines années. Par ces temps d'incertitude et de tumulte dans le monde, l'union est la seule issue.

Votez pour élire vos représentants au Conseil d'administration et venez les 5 et 6 juin aux AG pour échanger avec les équipes, les adhérents et les sociétaires des structures du Village Documentaire de Lussas.

Valentine Roulet  
Présidente du conseil d'administration de Tënk

# Tribune des 10 ans : Pour la liberté des récits

À l'occasion de son anniversaire, Tënk a publié la tribune « Pour la liberté des récits » dans l'édition papier du journal L'Humanité le 13 février 2026. Soutenue par une centaine de voix du documentaire, de la culture et de l'économie sociale, elle affirme que le documentaire est un outil essentiel pour penser le réel, combattre la désinformation et défendre la diversité des points de vue. Cette tribune est désormais signée par plus de 586 personnes, signez la tribune ici : <https://off-tenk.com/tribune-pour-la-liberte-des-recits/>

Nous croyons à la diversité des récits. Nous refusons le cynisme du flux, l'opacité et l'appauvrissement des algorithmes. Parce que le réel ne se laisse pas enfermer dans une seule histoire, ni dans une seule image. Nous ne croyons pas à une vérité unique. Nous croyons à la complexité du monde et à la force du doute.

Tënk a dix ans. Dix ans, c'est déjà une victoire.

Rien n'allait de soi. Naître dans un petit village d'Ardèche relevait pour certain.es d'une utopie – sur ce territoire rural où rien ne laissait croire qu'un diffuseur dédié au cinéma documentaire trouverait sa place. Et pourtant, dix ans plus tard, Tënk est toujours là. Cela ne vient pas de nulle part, mais d'une histoire de plus de quarante ans, à Lussas. Cela vient de multiples projets, structures, énergies qui dessinent encore l'histoire. Avec des studios, une plateforme qui accueille chaque mois une programmation de documentaires, et des équipes qui accompagnent la fabrication de nouveaux films.

Ce n'est pas un miracle. C'est un choix collectif. Tënk est une coopérative, une SCIC. Elle n'appartient pas à des milliardaires ni à des fonds spéculatifs, mais à celles et ceux qui la composent et la font vivre : cinéastes, abonné·es, technicien·nes, producteur·ices, salarié·es, partenaires.

C'est peut-être un pari fou, mais nous sommes plein à y croire. Parce que ce cinéma, le documentaire de création, surprend, inquiète, déplace. Parce qu'il est vivant, polymorphe, indocile. Parce qu'il défend le langage, une manière d'habiter le monde, et demande du temps, de la curiosité, de la vigilance. Parce qu'il demande de douter, de ne pas croire trop vite. Regarder notre passé pour mieux aller de l'avant. Regarder notre présent pour mieux comprendre l'autre.

C'est un acte politique. Dans un monde où l'industrie culturelle se concentre, où l'image s'appauvrit, où certaines plateformes captent l'attention et écrasent la diversité, nous défendons une autre voie : diffuser et soutenir le cinéma documentaire de création. Non seulement montrer ce cinéma, mais participer à son économie et accompagner celles et ceux qui le fabriquent, pour qu'il continue d'exister et de se réinventer.

Tenir dix ans dans ce contexte est déjà un geste de résistance. Tënk est un outil pour toutes celles et ceux qui veulent croire qu'un autre rapport aux images est possible. Un cinéma qui nous transforme de spectateur à acteur.

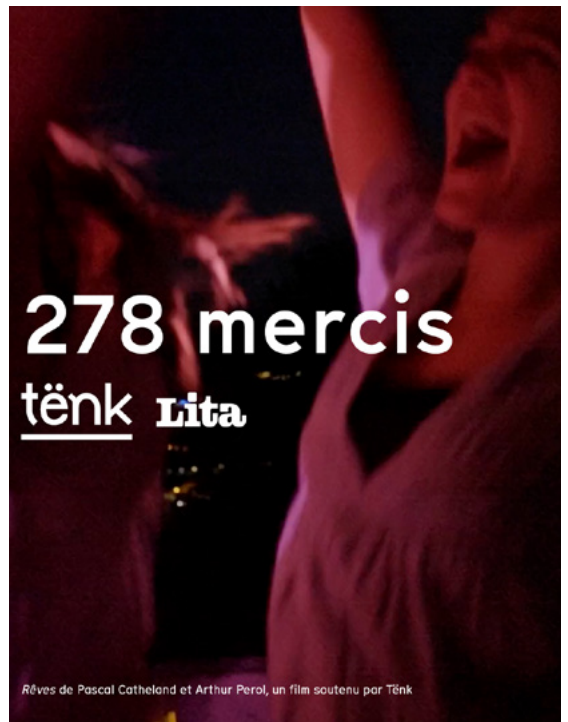
Disons-le ! C'est une façon de lutter en proposant de la lucidité, des rêves et de la beauté aussi.

Mais ce n'est pas suffisant. Car le combat sera plus rude encore dans les années qui viennent.

Face à la montée du fascisme et au sabotage de la culture par les pouvoirs privés et publics, face à la concentration médiatique et à la peur de l'autre, face à la tentation de repli sur soi et du à quoi bon ?, nous répondons par le collectif, la coopération et le désir d'inventer ensemble.

Dix ans, ce n'est pas un bilan. C'est un point d'étape, une invitation à continuer, dix ans encore et plus. Parce que fêter cela, c'est affirmer que ça doit durer. Parce qu'ensemble, nous pouvons encore inventer des récits, des images, des façons de regarder. Un nous qui dépasse Tënk. Un réel qui nous lie.

Pour que cela continue.



# I - Une coopérative qui grandit

## Une nouvelle étape dans la vie coopérative

Nous étions un peu moins de 350 l'an dernier à détenir ensemble la coopérative Tën�, nous sommes environ 615 sociétaires cette année, soit +50% de croissance du nombre de sociétaires. Et avec cette augmentation, a fortiori, encore plus d'actions d'animation de la vie coopérative.

Cette croissance majeure est la conséquence du succès de la levée de fonds participative, effectuée en fin d'année 2025, en partenariat avec le fonds Lita, un **acteur incontournable de l'investissement durable et citoyen**. Un immense merci aux 278 personnes<sup>1</sup> qui ont permis à cette levée de fonds d'être un succès. Cette confiance renouvelée envers le projet coopératif que nous portons permet de poursuivre des investissements importants pour le développement des nos actions de diffusion et d'élargissement des publics : ergonomie, éditorialisation, médiation et notoriété.

Nous avons pu amplifier les actions d'animation de la vie coopérative en 2025, grâce à une salariée dédiée, recrutée - en CDI - en septembre. Avec l'arrivée de Solène Calpe, chargée de vie coopérative et interlocutrice principale de l'ensemble des sociétaires de la coopérative, il est désormais possible de se projeter sur du long terme.

<sup>1</sup> Article de bilan de la campagne : <https://off-tenk.com/levee-de-fonds-reussie/>

Sont à noter les initiatives suivantes pour 2025 :

- Un prix a été remis par des sociétaires de Tënk lors du festival Jean Rouch (Paris, mai 2025)
- Deux nouvelles commissions de préachat ont été constituées par des sociétaires, pour choisir 4 films à soutenir par Tënk (Appel à projets dit "Commission Tënk")
- Plusieurs sociétaires ont contribué à la présélection et au Jury pour l'Appel à films "Vivant·es"
- 2 nouvelles ambassadrices ont rejoint nos trois premiers ambassadeurs
- Et justement, plusieurs actions d'ambassadeurs sont mises en œuvre : organisation de projections **Regards Coopératifs**, tenues de stands, établissement de relations avec des centres sociaux de territoires, relation avec les associations locales de personnes sourdes et malentendantes, etc.

Vous le lisez, plusieurs graines sont semées, et il s'agit ici d'un volet majeur de la stratégie de développement de Tënk, impliquant la construction d'une communauté engagée et amplifiant la prescription et le bouche-à-oreille.

En 2026, ces évolutions auront au moins deux conséquences directes : (1) l'augmentation du nombre de sociétaires implique un besoin de mobiliser un nombre important de personnes pour les votes en assemblée générale ; et (2) les missions ambassadeurs seront proposées à l'ensemble des sociétaires de façon formelle<sup>2</sup>, impliquant la constitution d'un nombre croissant de relais locaux de la plateforme Tënk et du cinéma documentaire.

**Regards  
COOPÉRATIFS**

tënk LA NEF enercoop

label-emmaus.co XALIS AUTOUR DU 1ER MAI

TeleCòp citiz windcoop



## Des LicOOrnes pas comme les autres

Tënk a rejoint l'alliance des **Licoornes** depuis 2023, des coopératives (comme nous) qui se positionnent en alternative ambitieuse au capitalisme et à ses violences. Dans le cadre de 2025, Année Internationale des Coopératives, l'alliance a souhaité entamer un cycle de campagnes publiques d'information sur nos spécificités communes et afin d'appeler les citoyens ou encore les institutions publiques et privés à converger vers un mouvement coopératif. C'est dans cet état d'esprit qu'a été construite la campagne "Avec OO on change le monde".

Une autre campagne est en préparation pour juin 2026.

Par ailleurs, le festival annuel des Licoornes (*L'Onde de Coop*) a bien eu lieu les 22-23 septembre 2025, avec une participation importante de Tënk. La thématique était une question rhétorique : "L'entreprise est-elle politique ?"<sup>3</sup> À cette occasion, Tënk a lancé le dispositif **Regards Coopératifs**, avec une soirée le 22 septembre organisée au sein du tiers-lieu éphémère Césure (Paris).

Pour 2026, l'événement aura lieu les 21-22 septembre, toujours à Paris, et aura pour thématique l'appel suivant : "Faisons collectif face aux violences du capitalisme". Plutôt clair.

Le dispositif **Regards Coopératifs** a permis de réunir 9 partenaires (dont 8 coopératives et l'association Autour du 1er Mai) pour soutenir l'organisation citoyenne de projections-débats. 5 films documentaires ont été choisis et un accompagnement de qualité a été proposé (fiches de médiation, webinaire d'information, conseils pour l'organisation de projections-débats, accès aux films et envois de fichiers, carte des événements et communications régulières sur les projections). Le bilan fut réjouissant, avec 86 projections<sup>4</sup> et environ 2500 personnes présentes.

<sup>3</sup> Le bilan du festival à retrouver ici : <https://www.ondedecoop.fr/archives/edition-2025>

<sup>4</sup> Souvent hors zones densément peuplées, voir la carte des événements ici : <https://www.on-tenk.com/fr/p/regardscoop>

<sup>2</sup> Un appel à ambassadeurs a été formulé au printemps 2026, à retrouver ici : <https://off-tenk.com/les-ambassadeur%2c2%b7ices-de-tenk/>

Enfin, et ce n'est pas anecdotique dans le contexte d'incertitudes politiques que nous vivons, deux coopératives Licoornes sont devenues sociétaires de Tënk, il s'agit des coopératives **Label Emmaüs** (e-Shop militant et de seconde main) et **Windcoop** (compagnie de transport maritime à voiles). Et pour solidifier nos relations et construire des logiques de solidarité, Tënk est également devenu sociétaire de ces deux Licoornes, mais également de la coopérative **Ethi'Kdo** (carte cadeau de solutions durables) qui continue à commercialiser Tënk.

Dans le même esprit de solidarité et d'alliance, la coopérative ardéchoise - historique - **Ardelaine** (fabricant d'articles de laines) est devenue sociétaire de Tënk en fin d'année 2025.<sup>5</sup>

Ces alliances renforcent à la fois la visibilité de Tënk, et surtout renforcent notre capacité à participer à la bataille culturelle, qui passe également par la mise en avant de récits désirables sur les modèles alternatifs - coopératifs - que nous portons.

## Évolution du capital social

Au 31/12/2025, le capital social s'élève à 463 600 € contre 298 500 € à fin 2024 (soit une augmentation de 55.37%). Une croissance importante permise par la levée de fonds Lita (environ 100 000€ d'apport en capital), la transformation d'un compte-courant d'associé en capital social (46 000€ de la Communauté de Communes Berg et Coiron) et des apports en capital tout au long de l'année.

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Report à nouveau négatif		-201 997 €	-257 049 €	-113 567 €	-92 372 €	-202 955 €	-414 723 €	-466 846 €	-513 846 €
Résultat de l'exercice	-201 997 €	-55 052 €	-17 802 €	21 196 €	-110 583 €	-213 369 €	-77 123 €	-72 000 €	-4 100 €
Pertes à imputer	-201 997 €	-257 049 €	-274 851 €	-92 371 €	-202 955 €	-416 324 €	-491 848 €	-538 846 €	-517 946 €
Capital	83 100 €	139 200 €	180 700 €	212 100 €	231 900 €	286 100 €	305 300 €	298 500 €	463 600 €
Valeur nominale parts	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €
Nombre de parts	831	1 392	1 807	2 121	2 319	2 861	3 053	2 985	4 636
Valeur financière du capital	-118 897 €	-117 849 €	-94 151 €	119 729 €	28 945 €	-130 224 €	-186 548 €	-240 346 €	-54 346 €
Valeur de remboursement des parts	0 €	0 €	0 €	56 €	12 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Cette croissance du capital social, couplée à un résultat proche de l'équilibre, permet une amélioration notable de la situation économique de Tënk.

**La valeur financière des parts sociales de Tënk reste toutefois négative**, au regard du report à nouveau préexistant à l'exercice. Voici ci-dessous un tableau récapitulatif sur cette valeur ou encore sur la valeur de remboursement des parts sociales, depuis la création de la structure en 2016 :

L'enjeu d'augmenter le capital social, pour améliorer les capitaux propres de la coopérative restera important pour les prochaines années, en parallèle de résultats d'exercice qui doivent devenir bénéficiaires.

# Rappel du système de votes en Assemblée Générale

En vue de l'Assemblée Générale du 6 juin 2026, 615 sociétaires approuvés seront attendus pour le vote.

Dans le modèle coopératif, 1 personne = 1 voix, et ce, indépendamment du nombre de parts sociales.

Les sociétaires de Tënk sont répartis en 4 collèges regroupant 8 catégories :

- **Le "Collège A - FILIÈRE" détient 40% du poids de vote** : 56 *Producteurs de films documentaires d'auteurs*, 79 *Auteurs*, *Réalisateurs films documentaires d'auteurs* et 71 *Autres professionnels documentaire d'auteur*
- **Le "Collège B - LUSSAS" détient 40% du poids de vote** : 14 *Professionnels du documentaire d'auteur œuvrant à Lussas*, et 10 *Salariés de Tënk*
- **Le "Collège C - PARTENAIRES" détient 10% du poids de vote** : 4 *Partenaires publics* et 5 *Partenaire privé*
- **Le "Collège D - ABONNÉS ET SOUTIENS" détient 10% du poids de vote** : 376 *Abonnés et soutien*

Dans le cadre de l'Assemblée Générale du 6 juin 2026, le conseil d'administration a élaboré une résolution de modification statutaire impliquant une revue de la répartition des poids de votes entre les 4 collèges qui composent l'assemblée. Cette modification - justifiée dans un support dédié de l'AG - impliquerait une augmentation du poids de vote du collège D (Abonnés et soutiens), passant à 20%, et une baisse des poids de vote des collèges A (Filière) et B (Lussas), passant à 35% chacune.

# Composition du conseil d'administration

Pour l'Assemblée Générale du 6 juin 2026, il y aura une élection d'administrateurs avec 5 sièges à pourvoir. Les membres sortants du Conseil d'Administration peuvent se représenter.

Voici la liste des membres sortants pour cause de fin de mandat :

- Aurélien MARSAIS, catégorie 3 "Autres professionnels du documentaire d'auteur"
- Communauté de communes Berg et Coiron représentée par Driss NAJI, catégorie 7 "Partenaires publics"
- La Boucle Documentaire, représentée par Isabelle RÈBRE, catégorie 2 "Auteurs, Réalisateurs de films documentaires d'auteurs"
- Valentine ROULET, présidente du Conseil d'Administration, catégorie 3 "Autres professionnels du documentaire d'auteur"

Par ailleurs, Documentaire sur grand écran, représentée par Annick PEIGNÉ-GIULY, catégorie 3 "Autres professionnels du documentaire d'auteur" a démissionné de son poste d'administrateur au mois d'avril 2026.

Voici la liste des membres poursuivant leurs mandats :

- Ardèche Images, représentée par Sophie SALBOT, catégorie 4 "Professionnels du documentaire d'auteur à Lussas"
- La Société des Apaches, représentée par Jean-Baptiste FRIBOURG, catégorie 1 "Producteurs de films documentaires d'auteurs"
- La Société du Sensible, représentée par Hadrien LOUIS, catégorie 1 "Producteurs de films documentaires d'auteurs"
- Mille et une films, représentée par Emmanuelle JACQ, catégorie 1 "Producteurs de films documentaires d'auteurs"
- Line PEYRON, catégorie 5 "Salariés"
- Stéphane BIGATA, catégorie 8 "Abonnés et soutiens"
- Thierry GILBERT, catégorie 8 "Abonnés et soutiens"

# II - Rapport social et richesses humaines

## Toute l'équipe sur l'année 2025

Ce sont 25 personnes qui ont accompagné le travail mené par Tënk tout au long de l'année 2025 :

- 3 personnes en contrats d'intermittence (missions courtes)
- 13 personnes en CDI (pas de départ, 2 arrivées)
- 4 personnes en CDD (dont 1 contrat court de remplacement)
- 2 personnes en services civiques, dont une qui a poursuivi en CDD
- 2 personnes en contrat d'alternance
- 2 personnes en convention de stage.

L'effectif en équivalent temps plein (ETP) en décembre 2025 est de 14,6 ; alors qu'en moyenne il est de 13,2 sur l'ensemble de l'année 2025.

L'âge moyen de l'équipe (en considérant les CDI, les CDD et les contrats d'alternance) au 31/12/2025 est de 35 ans et 5 mois. Il est légèrement en baisse (d'une année) par rapport à la fin d'exercice 2024.

Personnes ayant bénéficié d'une formation (hors formations obligatoires) : 5

Taux des jours d'arrêts sur 2025 (ouverts hors congés maternité et paternité) : 1,9%<sup>6</sup>

Salaires bruts mensuels des CDI et CDD au 31/12/2025 (équivalent temps plein, hors mandat) :

- + élevé : 2 801,05 €
- Médian : 2 455,00 €
- Moyen : 2 372,30 € (en augmentation de +3,6% par rapport à fin 2024)
- + bas : 1 900,00 €

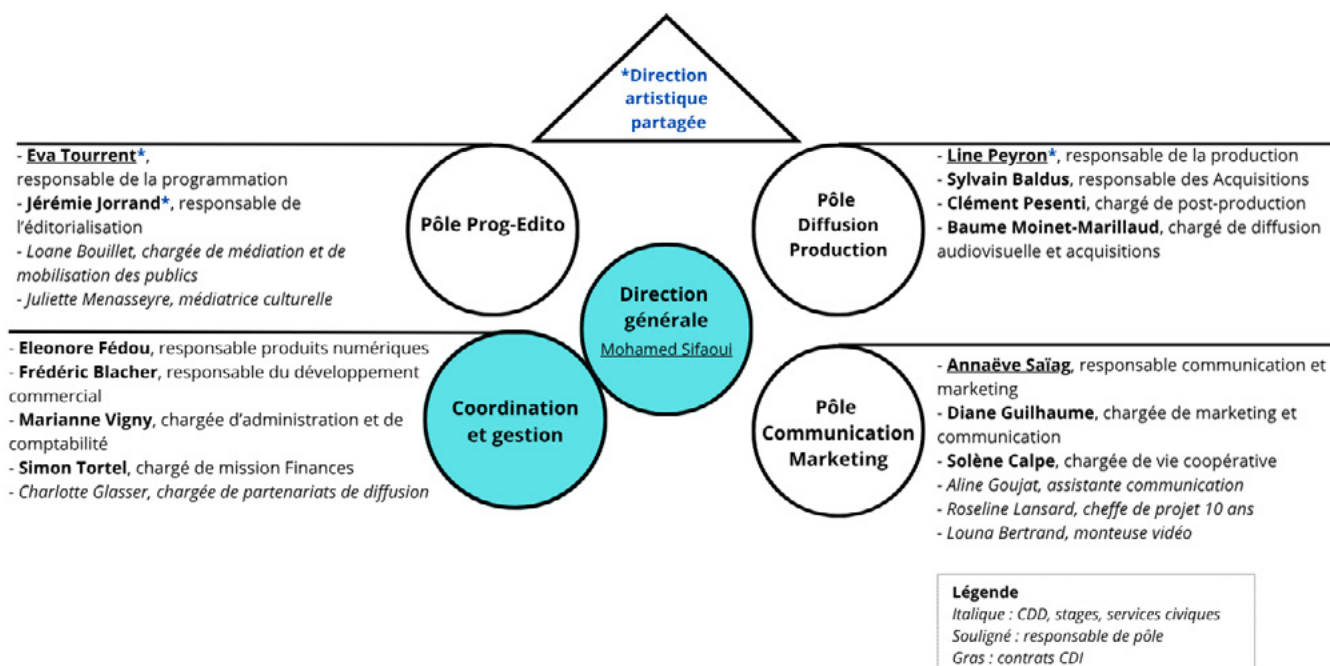
=> Coefficient + élevé salaire / + bas salaire : 1,47.

*A noter que le mandat du directeur général est rémunéré à 3 650 € bruts mensuels. Celui-ci n'est pas considéré dans les statistiques de l'équipe mentionnées ci-dessus.<sup>7</sup>*

<sup>6</sup> Nombre de jours travaillés théoriques : 3 331 / Nombre de jours d'arrêts ouverts : 63. Nous constatons une baisse du nombre d'arrêts sur l'exercice 2025.

<sup>7</sup> En augmentation de +7% depuis le 01/07/2025. Suite à une décision du conseil d'administration.

# Organigramme et fonctions au sein de l'équipe (mai 2026)



Au niveau de l'équipe salariée, deux évolutions notables depuis le dernier rapport d'activité, (1) l'arrivée de Solène Calpe en tant que chargée de vie coopérative - en CDI - et (2) la poursuite d'un service civique en CDD pour Loane Bouillet qui occupe le poste de chargée de médiation et de mobilisation des publics.

## Dialogue social : plan de formation et



# réduction du temps de travail

En 2025, deux réflexions RH importantes ont structuré le travail collectif au sein de Tënk.

Le premier semestre a été consacré à un travail de fond autour de la formation : élaboration d'un cadre partagé pour la construction du plan de formation, définition de critères de priorisation, clarification des rôles de suivi et de pilotage, mais également meilleure information de l'ensemble de l'équipe sur les droits existants en matière de formation. Cette réflexion a également abouti à la création d'un congé spécifique accordé par l'employeur, permettant à chaque salarié de bénéficier d'une journée par an pour suivre une formation entreprise à titre personnel.

À partir d'octobre 2025, un second chantier RH a été engagé autour de la réduction et de la modulation du temps de travail, avec l'intention d'expérimenter la semaine de 4 jours et les 32 heures<sup>8</sup>. Ce travail, mené avec l'accompagnement du cabinet **4jours.work**, a permis d'aborder plus largement les questions d'organisation du travail au sein de l'équipe. Il a abouti à la rédaction d'une charte d'expérimentation de la semaine de 4 jours, validée en fin d'année 2025, pour un lancement de l'expérimentation sur six mois à compter de février 2026.

Par ailleurs, des échanges et négociations menés entre la direction, les membres élus du Comité social et économique (CSE) et l'équipe salariée ont permis de faire évoluer la grille interne de rémunération, pour une plus grande clarté de cette dernière, et répondant à certaines attentes de l'équipe salariée.



# III - L'obsession nécessaire de l'élargissement des publics

À fin 2025, nous constatons :

- 10 000 abonnés individuels (BtoC)
- 160 établissements abonnés (BtoB) permettant à un nombre conséquent de personnes d'avoir un accès subventionné à Tënk
- 20 000 comptes actifs (BtoC + comptes BtoB activés)

Diffuser largement le cinéma documentaire est la première mission, mais encore une obsession. L'ensemble des investissements menés depuis plusieurs années a cet objectif d'élargir les publics : grâce à l'ergonomie et l'expérience utilisateur, grâce à une plus forte éditorialisation, grâce à la médiation et grâce à un effort important pour faire croître la notoriété et le référencement de Tënk.

Historiquement, nous avons également multiplié les partenariats de diffusion.

Voici les partenariats de diffusion actifs en 2025 :

- avec Mediapart, qui diffuse un film programmé par Tënk 3 à 4 fois par mois, réservé à l'ensemble des abonnés Mediapart
- avec La Fédération des centres sociaux et socioculturels de France, qui rend Tënk accessible sur l'ensemble du réseau national des centres sociaux (1500 sites), et une programmation dédiée à des projections-rencontres, régulièrement renouvelée
- avec CVS qui intègre une partie du catalogue Tënk et le propose à des collectivités locales sur un système de vidéo à la demande à l'acte (TVàD)
- avec Les éditions Didier<sup>9</sup> qui reprennent une

sélection de 12 films programmés par Tënk dans un service proposé exclusivement à des écoles

- avec L'Opéra de Lyon<sup>10</sup> qui propose une programmation Tënk tout au long de l'année.
- avec Le Média TV qui a proposé des films Tënk chaque premier dimanche du mois de janvier à juin 2025, suivis de plateaux d'échanges avec un journaliste et des intervenants (la responsable de la programmation de Tënk, une programmatrice de Tënk ou encore des cinéastes). Cette expérimentation n'a pas été poursuivie, pour cause de bilan mitigé sur son impact
- avec les partenaires du dispositif Regards Coopératifs, impliquant une programmation de 5 films relative à des expériences coopératives (voir ci-dessus pour plus d'informations)

L'hybridité de la diffusion fait partie de l'ADN de Tënk, cela permet de faire connaître largement le cinéma documentaire, mais également la marque Tënk. De fait, un film programmé par Tënk est susceptible de connaître plusieurs diffusions et plusieurs types de publics, au-delà même de la plateforme tenk.fr.

août 2026, qui correspond à la fin annoncée du service proposé par les éditions Didier.

<sup>10</sup> A ce jour, nous n'avons aucune visibilité sur la poursuite ou non de ce partenariat pour l'année 2026. Pour des raisons relatives à l'organisation du partenaire.

Du côté de la diffusion internationale (hors Europe francophone), rappelons l'existence Tënk Canada (coopérative indépendante et équipe dédiée, basée à Montréal) qui poursuit son action et son développement ; et rappelons également la volonté de Tënk d'accompagner la construction d'initiatives de plateformes de VOD pouvant correspondre à la ligne politique et éditoriale de la coopérative. Plusieurs travaux ont été finalisés en 2025 pour pointer l'ensemble des opportunités de développement à l'international pour Tënk, il en ressort 5 scénarios dits de coopération transfrontalière :

1. Co-programmation et mutualisation des achats, avec d'autres plateformes déjà existantes
2. Soutien à la production (pré-achat) mutualisé, avec des plateformes déjà existantes
3. Soutien à des initiatives entrepreneuriales locales de plateformes VOD (modèle Tënk Canada)
4. Partenariats de diffusion internationale d'une programmation Tënk (modèle Mediapart)
5. Développement de chaînes linéaires (FAST) TËNK à l'international

Notons enfin que Tënk prépare le lancement de sa première chaîne linéaire (FAST) sur les téléviseurs Samsung. La chaîne sera lancée au début de l'automne 2026, et elle sera disponible sur les 4 pays de diffusion historique : France, Belgique, Suisse, Luxembourg. Elle donnera un aperçu de la programmation de la plateforme, et jouera un rôle de "produit d'appel", c'est-à-dire une manière de faire connaître la marque et l'abonnement SVOD.



## Les abonnements collectifs (BtoB)

Si 2024 était une année de préparation d'une phase 2 de l'offre collective, 2025 a été celle de sa concrétisation : lancement de la communication avec le consortium Couperin, lancement du partenariat avec ADAVDIGITAL, et lancement d'un nombre important de connecteurs<sup>11</sup>. Le résultat est bien là, puisque la croissance du chiffre d'affaires des abonnements collectifs est de +30% en 2025 : 109 k€ (contre 84 k€ en 2024).

L'an dernier, nous avons alerté sur les difficultés du partenaire technique historique 1DLAB-Diversities. Nous confirmons désormais que la société a été mise en liquidation judiciaire. Nous considérons peu probable que la créance (19,5 k€) soit un jour remboursée à Tënk. Par ailleurs, l'ensemble des institutions clientes concernées par ce partenariat a été contacté, la plupart ont pris un contrat directement auprès de Tënk en 2025.

<sup>11</sup> Mécanismes numériques permettant de se raccorder aux systèmes de connexion de clients institutionnels : médiathèques, bibliothèques, écoles et universités.

## Partenariat ADAVDIGITAL<sup>12</sup>

Lancée au premier trimestre 2025, cette offre construite sur la base du catalogue documentaire commun entre ADAVDIGITAL et Tënk propose aux établissements professionnels de compléter leur abonnement annuel par l'acquisition de packs de films disponibles sur une durée longue. Le principe repose sur des sélections de films par lots de 6 titres, accessibles pour une période de 5 ans, afin de faciliter les démarches d'éditorialisation et de valorisation des contenus par les institutions partenaires.

Le bilan de cette première phase d'expérimentation est encourageant : quatre institutions ont déjà souscrit à ces packs, générant un chiffre d'affaires d'un peu moins de 2 000 €. Forts de ces premiers résultats, ADAVDIGITAL et Tënk poursuivront ce partenariat en 2026.

## Négociation avec le Consortium Couperin<sup>13</sup>

En 2025, le travail de communication conjoint entre le Consortium Couperin et Tënk a été pleinement engagé afin de renforcer la visibilité de l'offre auprès des établissements membres. Cette dynamique a contribué de manière non négligeable à la croissance globale du chiffre d'affaires de l'activité BtoB, en favorisant à la fois de nouvelles prises de contact et la consolidation de relations commerciales existantes.

Par ailleurs, un dialogue régulier avec le Consortium permet d'ajuster en continu l'offre et les modalités de commercialisation au regard des retours observés sur le terrain. Cette collaboration étroite contribue également à renforcer la relation de confiance établie avec le Consortium et ses établissements membres.

<sup>12</sup> L'ADAV (Ateliers Diffusion Audiovisuelle) est une association créée en 1985, elle est LA centrale d'achats de films sur tous supports : DVD, Blu-Ray et autres. ADAVDIGITAL est une centrale d'achat numérique développant l'accès aux films en streaming/VOD auprès de diverses institutions publiques et privées.

<sup>13</sup> Le consortium Couperin est une association financée par les cotisations des établissements de l'Enseignement Supérieur et subventionnée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Elle est une facilitatrice d'achats de services numériques pour ses établissements membres.

## Négociation avec la Bibliothèque d'Information Publique<sup>14</sup>

Dans cette continuité, l'année 2025 a également été marquée par l'ouverture de négociations avec la Bibliothèque publique d'information (Bpi), désormais chargée de la coordination et de la négociation pour l'ensemble du réseau de lecture publique en France, compétence auparavant portée par le réseau Carel.

Les échanges engagés laissent entrevoir des perspectives favorables pour une mise en valeur accrue de l'offre Tënk auprès des collectivités territoriales et des acteurs de la lecture publique. Ces travaux devraient permettre de renforcer significativement la visibilité et l'accessibilité de l'offre au sein du réseau des bibliothèques françaises.

## Étude pour une diversification des cibles

Enfin, dans une perspective d'élargissement des publics visés par l'offre collective, une étude stratégique a été menée à la fin de l'année 2025 afin d'identifier de nouveaux axes de développement. Cette réflexion a permis de dégager une cible prioritaire : les entreprises à mission ainsi que les structures relevant de l'économie sociale et solidaire (ESS), dont les valeurs et les enjeux apparaissent particulièrement en adéquation avec la ligne éditoriale et les usages proposés par l'offre Tënk.

À l'issue de cette étude, un plan d'action commercial a été défini en vue d'un déploiement à partir du deuxième trimestre 2026. Pour accompagner spécifiquement ce nouveau chantier de développement, une stagiaire a été recrutée pour contribuer à sa mise en œuvre.

Pour conclure ce point sur l'offre collective, notons que celle-ci a généré 11,7% du chiffre d'affaires de l'entreprise, ce qui reste mineur par rapport à l'offre d'abonnement individuel (57%), toutefois, la part du BtoB a augmenté de façon significative avec +2,2 points sur l'exercice (9,5% en 2024), pointant une dynamique favorable, qui devrait se confirmer dès l'exercice 2026.

<sup>14</sup> La Bibliothèque publique d'information, également connue sous le sigle Bpi, est une bibliothèque publique nationale située à Paris. C'est un établissement public à caractère administratif sous tutelle du ministère de la Culture.

Cette dynamique sera accompagnée par une hausse tarifaire (sur certains segments) dès 2026 ; et elle devra impliquer une observation sérieuse de l'impact (positif ou négatif) sur la dynamique des abonnements individuels.

## Les abonnements individuels (BtoC)

Sur les abonnements individuels, nous constatons principalement une croissance similaire à celle de l'année 2024, de +7%.

Bien que la croissance soit positive, notons ici que ce pourcentage est bien en deçà des attentes budgétaires et des simulations de prévisionnels relatives à la hausse tarifaire d'avril 2025. Ceci est accompagné par deux phénomènes observés, (1) la baisse des renouvellements constatée dès le mois de janvier 2025, et (2) une accélération de celle-ci à partir d'avril/mai 2025 au moment de la hausse tarifaire, atteignant un -10% en nombre d'abonnés dès le mois de septembre 2025. Dans nos prévisions, un -10% du nombre d'abonnements avait bien été considéré en conséquence de la hausse tarifaire, toutefois, nous avons envisagé de l'atteindre sur un rythme beaucoup plus lent.

Malgré la hausse des charges (augmentation des droits des films), l'évolution de l'offre accompagnée par la hausse tarifaire reste positive. L'année 2026 continuera de nous donner des conclusions sur les conséquences de cette évolution majeure du précédent exercice.

Par ailleurs, le maintien d'un tarif réduit - solidaire - à 4€ semble avoir été compris et intégré par les abonnés, par conséquent, nous ne constatons pas une utilisation plus importante de ce tarif (il est même en baisse par rapport à 2024). Voici la répartition des abonnements actifs à fin 2025 :

En 2025, les revenus générés par l'offre BtoC (511 k€) représentent 55% du chiffre d'affaires de Tënk. Ces revenus et la répartition entre les formules d'abonnements sont sensibles à une diversité de causes :

- Qualité du produit proposé : programmation, éditorialisation, ergonomie, supports de diffusion
- Notoriété de la marque : référencement, communication, marketing, partenariats
- Concurrence et évolution des usages : marché de la VOD, usage d'internet, temps d'attention, évolution de la consommation culturelle
- Priorisation des dépenses : contexte économique, inflation, incertitudes sur l'emploi

Cette matrice des causes implique une analyse multidimensionnelle des résultats des actions entreprises, et elle explique le caractère expérimental de certaines actions.

### Répartition des abonnements actifs

Moyenne abonnements payants actifs par mois 2025



	2023	2024	2025
mensuels	33,5%	30%	32%
réduit	22,5%	27,5%	23,5%
trimestriel	7%	9,5%	12%
semestriel	3%	2%	1,5%
annuel	34%	30,5%	31%

# Location T-VàD et offre Tréma

Les revenus T-VàD sont d'environ 21 000 € HT en 2025 (+10% par rapport à 2024). Cette augmentation est principalement due à l'impact des films à 4€ (récemment sortis en salles de cinéma) puisque le nombre de transactions de location est lui stable (+2,5%). Cette stabilité du volume de transactions T-VoD qui s'amorce, arrive après une croissance continue - et importante - de plusieurs années.

En mai 2026, le catalogue de location est composé précisément de 1980 œuvres. Le nombre de locations mensuelles s'établit à 953 en moyenne.

Par ailleurs, l'offre Tréma a été lancée mi novembre 2025. En 40 jours, plus de cent abonnements Tréma ont été souscrits, ce qui est tout à fait encourageant. En mai 2026, cette offre Tréma a désormais plus de 210 abonnés, soit 2% des abonnés individuels.

Cette nouveauté va rendre plus difficile la distinction de revenus entre l'abonnement et les locations, puisqu'elle est de nature hybride, toutefois, elle devrait encourager à plus d'audience sur les films du catalogue de locations.

90€

## Abonnement Tréma

---

Nouveau ! Abonnement annuel  
+ 10 films en location  
(nouveautés incluses)

Plus de détails

**Je m'abonne**

Sans engagement - Résiliable à tout moment

### Top 10 des locations 2025

- Une vie comme une autre (523)
  - La Mécanique des fluides (129)
  - Méandres ou la rivière inventée (92)
  - Clean With Me (After Dark) (88)
  - Pauline s'arrache (83)
  - Donna Haraway: Story Telling (76)
  - Maman déchire (76) ■
  - Jungle (73)
  - Vers la tendresse (72)
  - No Other Land (67) ■
- TVOD + 4 mois après la sortie à 4€

# Les audiences sur la plateforme

L'indicateur principal de suivi de l'audience est celui du nombre d'heures de visionnage.

	2025	2024	2023	2022
Nombre d'heures de visionnage	100 000 H (environ)	103 200 H	97 000 H	110 000 H

Nous précisons cette année que nous rencontrons une incertitude importante sur les indicateurs d'audience, car notre architecture numérique a été complexifiée par l'arrivée des applications mobiles. Le chiffre de 100 000 heures de visionnage pour 2025 est une estimation avec une marge d'erreur à considérer. En toute transparence, nous ne sommes pas en capacité de sortir une donnée totalement fiable à ce jour sur cet indicateur, nous y travaillons avec notre partenaire technique Alphanetworks afin d'améliorer cette situation.

Par ailleurs, ce chiffre ne prend pas en compte les statistiques de diffusion dite « indirecte » de nos partenaires : Mediapart, CVS, Editions Didier, Opéra Underground, La Fédération des centres sociaux et socioculturels de France, Les Rencontres d'Arles, dispositif Regards Coopératifs.

Voici par ailleurs le Top 20 des lectures (autre indicateur) de films sur l'année 2025 :

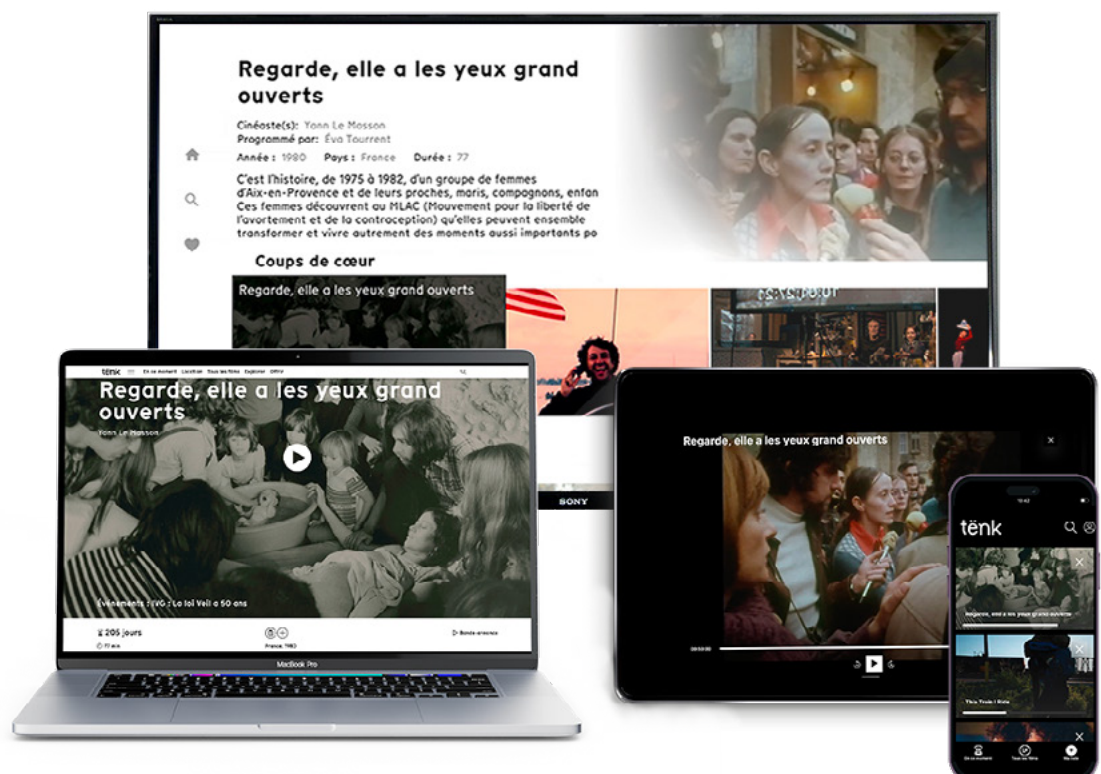
## Top 20 des lectures 2025

- Last Call (4 263) ■
- GiGi (3 445) ■
- Un pasteur (2 809) ■
- Retour à Reims [Fragments] (2 451)
- All-In (2 441)
- Télétravail du sexe (2 433)
- Girl Gang (2 418)
- Le Kiosque (2 380) ■
- L'amour existe (2 062)
- Camarades (2 043)
- Adolescentes (2 035)
- Lisière (2 010) ■
- Marvin Gaye Transit Ostende (1 951) ■
- Regarde, elle a les yeux grand (1 887) ■
- Heidi chez le bruiteur (1 877)
- La Rivière (1 802)
- Les Femmes palestiniennes (1 716) ■
- Les filles c'est fait pour faire (1 626)
- Jesa (1 616)
- Fatmé (1 601)

■ Films SVOD pendant 1 an.   ■ Films préachetés

# IV - Ergonomie et nouveaux supports de diffusion

Pour la 5ème année consécutive (depuis 2021), des investissements numériques importants ont eu lieu durant l'exercice 2025 :  
découvrabilité sur la page d'accueil "En ce moment" pour la nouvelle offre, fonctionnalités permettant de proposer l'offre Tréma et le suivi de l'utilisation des crédits TVOD, poursuite des travaux d'amélioration de l'offre BtoB, lancement des applications mobiles, ou encore lancement d'une nouvelle version du blog de Tënk (nommé désormais le Off de Tënk).



# Évolution de la page “En ce moment”

Le projet d'évolution de l'offre Tënk et de sa tarification a été accompagné par un chantier de refonte de la page d'accueil dite “En ce moment”. Cette page majeure et principale de la navigation du site Internet propose depuis 2021 l'ensemble des films disponibles dans l'abonnement.

L'évolution de l'offre Tënk implique une augmentation importante du nombre de films disponibles en permanence pour les abonnés, passant d'une cinquantaine de films à presque cent films disponibles. La proposition d'un rangement de 50 films sur une même page nous semblait déjà indigeste, son doublement rendait obligatoire une réflexion et une proposition pour une meilleure découvrabilité<sup>15</sup> des œuvres disponibles sur la plateforme.

Cette nouvelle version de la page “En ce moment” a été mise en ligne le 4 avril 2025, au moment du lancement de la nouvelle offre. Désormais, environ 40 à 50 films sont exposés sur cette page, assumant que l'ensemble des films n'apparaissent pas<sup>16</sup> forcément en page d'accueil, et faisant confiance à la navigation des utilisateurs pour repérer les films.

En plus des habituels rails de films, la page “En ce moment” accueille désormais des écrans-vignettes de films éditorialisés (voir image ci-contre) permettant d'appuyer l'intérêt de découvrir tel ou tel film choisi au cas par cas, et notamment pour les films hors d'un corpus de programmation.

La page “Tous les films” reste une page très utilisée et appréciée par les abonnés Tënk. S'y est ajouté, en 2025, la page “Explorer”, qui référence l'ensemble des catégories de programmations de la plateforme, et permettant une nouvelle forme de navigation, qui manquait jusque-là.

## Arrivée de l'offre Tréma

Au second semestre 2025, un autre projet important a occupé l'équipe du côté des développements numériques, il s'agit de l'aménagement du site Internet pour accueillir une offre hybride SVOD+TVOD, nommée Tréma (décrite ci-dessus).

Ces travaux ont impliqué surtout des développements pour le bon fonctionnement du back-office, et toutefois quelques évolutions vérifiables du côté du compte utilisateur des abonnés Tréma : information sur l'offre, décompte des crédits TVOD, messages d'information lorsque les crédits sont bientôt écoulés.

Cette nouvelle offre a été accompagnée par une fonctionnalité d'upgrade (mise à niveau supérieure) de l'offre déjà souscrite. Concrètement, cela signifie par exemple qu'un abonné en offre mensuelle peut demander à tout moment de passer sur une offre annuelle, ou encore une offre Tréma, sans devoir attendre la fin de sa période de souscription en cours et sans frais additionnels. Une évolution demandée régulièrement par les abonnés.

## Amélioration de l'offre BtoB

Des travaux entamés en 2024 ont été poursuivis en 2025 concernant l'amélioration de l'offre BtoB. En particulier, nous avons finalisé le développement de solutions internes de connecteurs, participant grandement à la capacité de Tënk à contractualiser en direct les clients institutionnels anciennement administrés par le partenaire 1DLAB-Diversities (qui rappelons-le a été mis en liquidation judiciaire).

Il s'agit de l'évolution principale de l'offre BtoB sur l'exercice 2025.

<sup>15</sup> Dont voici la définition selon le ministère de la culture : “La découvrabilité d'un contenu dans l'environnement numérique se réfère à sa disponibilité en ligne et à sa capacité à être repéré parmi un vaste ensemble d'autres contenus, en particulier par une personne qui n'en faisait pas précisément la recherche”

<sup>16</sup> A noter que durant la durée de diffusion, chaque film aura un temps important d'apparition sur cette page “En ce moment”.

# Applications mobiles et tablettes

Le projet de lancement des applications mobiles et tablettes, initialement prévu pour octobre 2024 a pu aboutir - avec difficultés - durant l'année 2025.

Un premier lancement - discret - a été fait début juillet 2025, toutefois avec des dysfonctionnements persistants. Et tout au long du deuxième semestre, nous avons travaillé avec notre prestataire Alphanetworks pour améliorer la synchronisation des données et rendre les applications mobiles fonctionnelles avec le moins de bugs possibles.

Résultat, à la fin de l'année 2025, les applications ont pu être stabilisées. Bien que l'ensemble des fonctionnalités attendues n'ont pas été mises en œuvre. En particulier, nous poursuivons des ajustements en ce premier semestre 2026 pour permettre le lancement de la fonction de téléchargement des films, permettant le visionnage nomade ou encore le visionnage en zones à faible débit d'Internet.

En fin d'année 2025, les applications mobiles et tablettes ont été téléchargées plus de 2600 fois. Par ailleurs, les applications TV - lancées en 2023 - ont été installées plus de 1600 fois à fin 2025.

## Le Off de Tënk

La poursuite des travaux sur la refonte du blog (devenu le Off de Tënk) a permis de lancer cette nouvelle version à l'automne 2025. En plus d'une mise à jour et d'une conformité graphique (permettant une cohérence avec le site de visionnage), ce nouveau site a été construit avec une architecture permettant de rendre compte de l'ensemble des aspects qui composent Tënk : une coopérative, inscrite dans des alliances de l'économie sociale et solidaire ; un diffuseur vertueux, impliquant des appels à projets pour prêcher des films et des Studios pour accueillir des étapes de la postproduction, ou encore une offre collective unique sur le marché de la VOD.



En 2026, plusieurs évolutions sont attendues sur le volet numérique, en voici une liste :

- Amélioration du marketing automation
- Amélioration du tunnel de souscription
- Développement d'une fonction dite de "moissonnage" en direction des bibliothèques clientes de Tënk (offre BtoB), permettant un accès direct aux données éditoriales de Tënk via la recherche interne à la bibliothèque
- Mise en œuvre de fonctionnalités communautaires et d'une expérience utilisateur favorables aux interactions (retardé en 2025)
- Mise en œuvre de deux nouvelles applications TV sur les téléviseurs de marque Samsung et LG
- Mise en œuvre d'une chaîne linéaire FAST sur Samsung TV<sup>17</sup>

# V - Des films et des programmations

Pour la deuxième année de suite, le comité de programmation a connu des départs et des arrivées. Nous avons dit au revoir et merci à : Fabien David, Jürgen Ellinghaus, Julia Pinget et Katy Lena Ndiaye. Merci !

Et nous avons pu accueillir de nouvelles personnes pour enrichir les futures programmations de la plateforme. Bienvenue à **Barberine Feinberg**, **Margot Mecca**, **Mathilde Rouxel**, mais aussi au duo de choc de l'association **A bientôt j'espère**, **Loïc Cloez** et **Cyril Hugonnet**.



N'hésitez pas à découvrir qui se cache derrière ces noms en visitant leur page dédiée sur Tënk. Voici les visages et noms de l'ensemble du comité :

Voilà plusieurs années que les abonnés de Tënk rencontrent des Escales, des Fragments d'une œuvre, des Tours/Détours, des Premières Bobines ou encore des Cartes Blanches. Un vocabulaire utilisé pour évoquer des programmes proposés et renouvelés régulièrement, un programme étant un corpus de films sur une thématique, un territoire, un ou une cinéaste ou encore une résidence d'écriture documentaire.

Voici la liste des **Escales** proposées en 2025 :

RÉUNIONS DE FAMILLES  
FAIRE, DÉFAIRE L'ENNEMI  
BANLIEUES CHÉRIES, en partenariat avec le Palais de la Porte Dorée  
LA TERRE TIENT NOS RÊVES, en partenariat avec le Festival International Jean Rouch  
UN AIR DE LIBERTÉ, en partenariat avec Le Grand Bivouac  
HISTOIRES DE FAMILLE, HISTOIRES DE FRANCE, en partenariat avec les Rendez-vous de l'histoire

Voici la liste des programmes **Tours, détours** proposés en 2025 :

A LA CONQUÊTE DE L'ESPACE  
TERRITOIRES DANSES, en partenariat avec le LUX  
NOS GLACIERS  
PEUPLES D'AMAZONIE

Voici la liste des programmes **Fragment d'une œuvre** proposés en 2025 :

JOCELYNE SAAB  
THOMAS HEISE  
RAOUL PECK  
GUY GILLES  
ALANIS OBOMSAWIN  
DOMINIQUE CABRERA  
MAITE ALBERDI  
HARUN FAROCKI  
SOLVEIG ANSPACH

Voici la liste des programmes **Premières Bobines** proposés en 2025 :

LES FILMS DE LA CINÉFABRIQUE  
POITIERS FILM FESTIVAL  
REFUGES  
LES FILMS DE LA FEMIS

Voici la liste des programmes **Cartes Blanches** proposés en 2025 :

OVIDIE  
MATHIEU AMALRIC

En bref, l'année 2025, c'était :

- 269 films programmés en SVOD<sup>18</sup>, dont
  - 55% par le comité de programmation
  - 30% par le pôle Programmation-Editorial (équipe salariée)
  - 15% par des invités et partenaires
- 15 films programmés en TVOD récemment sortis en salles dits "Déjà sur Tënk"
- 37 films ont bénéficié de la création de sous-titres pour personnes sourdes et malentendantes

Concernant les versions sous-titrées pour personnes sourdes et malentendantes, les audiences sont restées très modestes en 2025. Nous poursuivrons un effort de recherche et de création de ces versions, toutefois cet effort sera réduit par rapport aux années 2024-2025.

<sup>18</sup> 250 films programmés pour 4 mois ; et 19 films programmés pour 12 mois. A noter que 15 films de la programmation sont des films soutenus par Tënk en préachat.

# VI - Soutenir la médiation et les projections-débats

Depuis sa création, Tënk considère le cinéma documentaire comme un outil de médiation culturelle, d'éducation populaire et de dialogue citoyen. Au-delà de la diffusion numérique des œuvres, la coopérative développe des dispositifs permettant aux films de devenir des supports de rencontre, de discussion et de réflexion collective dans les territoires. Cette démarche s'inscrit dans une volonté constante d'ouverture des publics et d'accès au documentaire pour le plus grand nombre.

A chaque fois, Tënk se positionne en tant que support et en aide à la médiation, soutenant des acteurs directement impliqués dans la relation aux publics : médiateurs professionnels, bénévoles, citoyens engagés, rencontres associatives, etc.

## Action envers les établissements et services sociaux et médico-sociaux

Partenaire de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France (FCSF) depuis 2017, Tënk met à disposition des centres sociaux une sélection de films documentaires accompagnés de ressources de médiation, permettant l'organisation et l'animation de projections-débats au sein des établissements adhérents, afin de favoriser les échanges autour de diverses thématiques, et permettant la découverte d'œuvres documentaires originales.

L'année 2025 a été marquée par une intensification du partenariat avec la FCSF et par un approfondissement du travail engagé en Ardèche. Grâce au soutien du programme Leader Ardèche et au partenariat développé avec la Fédération ardéchoise des centres sociaux (FACS), Tënk expérimente de nouvelles formes d'accompagnement des structures sociales, associatives et socioculturelles du territoire. Ce travail permet de mieux identifier les besoins des professionnels et des bénévoles, de renforcer les outils de médiation mis à leur disposition et de favoriser l'organisation régulière de projections-débats au plus près des habitants.

Cette expérimentation constitue une étape importante dans la structuration d'une offre nationale de médiation par le documentaire.

# Dispositifs permettant aux citoyens d'organiser des projections partout en France

Tënk a également accompagné d'autres initiatives de projections citoyennes, notamment en 2023 dans le cadre des mobilisations contre la réforme des retraites, mettant à disposition des films pour des projections-débats au bénéfice des caisses de grève.

Fort de cette expérience positive, et dans le cadre de l'année internationale des coopératives, Tënk a pu développer le dispositif *Regards Coopératifs* destiné à faciliter l'organisation autonome de projections-débats par des citoyens membres de coopératives, portés auprès de divers contextes : salles associatives ou municipales, tiers-lieux, médiathèques, bars-restaurants, espaces coopératifs, événements locaux ou encore des salles de cinéma.

Désormais, et dès 2026, Tënk prévoit de construire un dispositif annuel de projections-débats. Chacun ayant un axe spécifique :

- *Le Tënk Tour*, en 2026, à l'occasion de l'anniversaire des 10 ans de la coopérative
- *Tënk Président* (nom non définitif), en 2027, à l'occasion des échéances électorales, à venir en France.
- Et d'autres, à imaginer, pour 2028 et au-delà

Pour ces dispositifs, il nous semble toujours important de construire des partenariats pertinents, dans leur sens et dans leur capacité à mobiliser des publics.

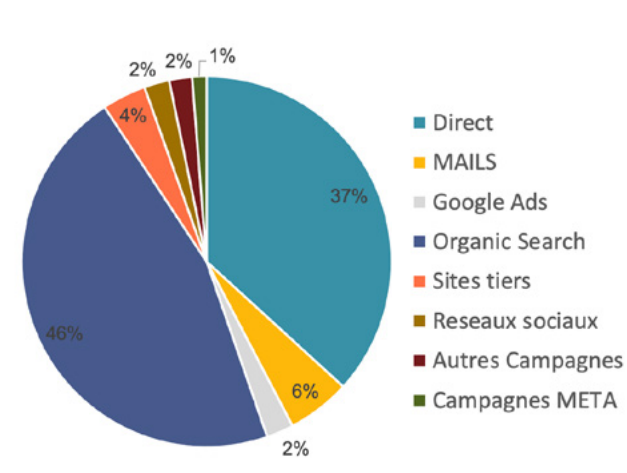
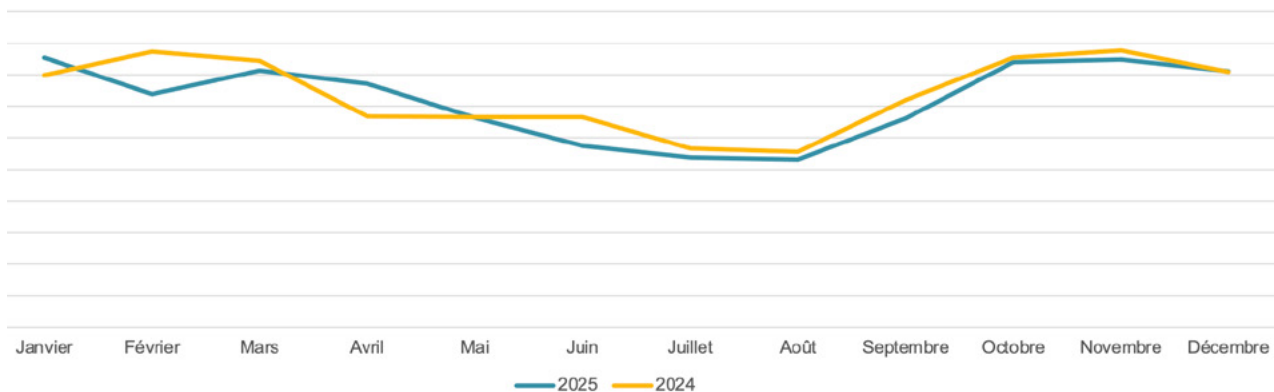


# VII - Faire connaître Tënk et les films documentaires

## Indicateurs de suivi de la notoriété de Tënk

Au-delà des abonnements et des recettes générées par la plateforme, nous gardons un œil attentif sur le trafic effectif du site Internet de Tënk et la provenance de ce trafic.

Nombre de visites sur tenk.fr



Nous voyons un niveau de trafic sur une tendance similaire à l'année précédente, légèrement en baisse (-3%).

La part de trafic relative aux moteurs de recherche (principalement Google<sup>19</sup>) est à nouveau en hausse en 2025, représentant 46% des sessions de navigation sur la recherche dite organique, à quoi il faut ajouter 2% des sessions provenant de l'action publicitaire menée sur Google.

Les réseaux sociaux de Tënk dépassent les 100 000 followers à fin d'exercice 2025, avec une croissance de plus de 30% par rapport à la fin d'année 2024. Le réseau social le plus fréquenté reste Instagram, qui vient de dépasser les 58 000 followers (mai 2026), à +29% de

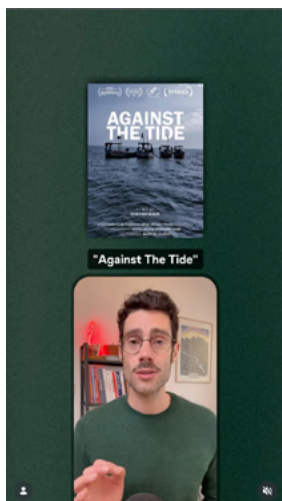
croissance sur une année. Nous poursuivons par ailleurs un ancrage plus modeste sur Facebook, Tik Tok et Youtube. A noter le développement rapide désormais sur le réseau LinkedIn, avec deux pages animées, une page Tënk généraliste (11 000 followers en mai 2026) et une autre page Les Studios de Tënk (2 500 followers en mai 2026). En mêlant l'indicateur "Réseaux sociaux" et "Campagnes Meta", la part du trafic provenant des réseaux reste à 3% (stable par rapport à 2024). La baisse du trafic semble s'expliquer par une moindre provenance par de la connexion "Directe", en baisse de -3 points par rapport à 2024. Ceci peut s'expliquer par la baisse progressive du nombre d'abonnés, constatée tout au long de l'année 2025.

<sup>19</sup> Moteur de recherche utilisé pour 90% des requêtes, en France, en Belgique et en Suisse.

Nous vous présentons ici un tableau récapitulatif des raisons évoquées pour les désabonnements sur Tënk (réponses reçues via un questionnaire), pour 2024 et 2025 :

Raisons choisies	2024	2025
Manque de temps	40%	37% (-3 points)
Budget	22%	22%
Programmation	8,5%	10% (+1,5 points)
Evolution de la formule / Augmentation tarifaire	Non pertinent	5% (lancement le 4 avril 2025)
Abonnement pour un seul film	7,5%	4% (-3,5 points)
Pause dans l'abonnement	4,5%	2% (-2,5 points)
Problèmes techniques	2%	2%
Choix d'un abonnement via l'offre collective	2%	2%

## Les temps forts de la communication



Depuis 2023, nous privilégions des partenariats rémunérés avec des créateurs de contenus (individus, médias) qui produisent des contenus de qualité, et en correspondance avec la ligne éditoriale de Tënk, en lien direct avec les programmations proposées sur la plateforme, pour une mise en valeur auprès de diverses communautés.

Dans le cadre de la refonte de l'offre Tënk, et grâce à la mise en ligne désormais mensualisée, nous avons relancé un travail de valorisation auprès de la presse, désormais un communiqué de presse mensuel est transmis 1 semaine avant la nouvelle mise en ligne mensuelle. Combinée au fait que les films durent plus longtemps (4 mois voire 12 mois, contre 2 mois précédemment), nous constatons une multiplication par trois du nombre de mentions presse - 111 - sur l'exercice 2025 en comparaison à 2024. Sur le volet "Presse", nous avons également fait appel, de façon ponctuelle, à l'agence **Valeur Absolue**, notamment au moment du lancement de la nouvelle offre et de la nouvelle tarification.



L'action promotionnelle de la rentrée et de Noël combinée à la création d'une illustration par une ou un artiste reconnu a été reconduite en 2025. Cette fois, nous avons choisi - collectivement, avec la communauté et les abonnés Tënk - l'illustratrice **Charlotte Chauvin**, qui a réalisé un dessin inédit inspiré du film *De l'eau jaillit le feu*, réalisé par Fabien Mazzocco.

L'opération a eu un succès légèrement plus ample que celui de l'opération de 2024. Un résultat toutefois en deçà des attentes, qui nous oblige à revoir la forme des campagnes de rentrée et de Noël pour les prochaines années, et dès 2026.

Pour 2026, justement, l'attention sera portée sur une campagne institutionnelle et événementielle sur l'ensemble de l'exercice, afin de faire connaître Tënk à l'occasion des 10 ans, et de renforcer les liens avec les abonnés et les professionnels de la filière documentaire.

# VIII - Des studios pour le soutien à la création

Tênk, par ses missions et sa gouvernance, agit en faveur de la création documentaire, tant sur les volets diffusion que production. Depuis 2018, la coopérative développe des dispositifs de soutien à la production de films documentaires, avec l'ambition de renforcer durablement la filière et d'accompagner les talents émergents.



# Les appels à projets de l'année 2025

En fin d'exercice 2025, 135 films ont été préachetés par Tënk. 93 films sont désormais terminés, dont 60% ont déjà été diffusés sur la plateforme.

**Sur l'exercice, 17 nouveaux engagements de préachat ont eu lieu**, principalement<sup>20</sup> par le choix de commissions composées à l'occasion de 5 appels à projets (AAP) différents :

- Un AAP Ardèche, en partenariat avec le département de l'Ardèche et la Communauté de Communes Berg et Coiron
- Un AAP Nouvelle Aquitaine intitulé "Identité(s) en Lutte(s)", en partenariat avec la WebTV coopérative basque Kanaldude et la chaîne de la télévision locale TV7, soutenus par la région Nouvelle Aquitaine
- Un AAP Mediapart, en partenariat avec le média du même nom
- Un nouvel AAP Seine-Saint-Denis, en partenariat avec l'association Périphérie et le département de Seine-Saint-Denis
- Deux AAP dits "Commissions Tënk", deux commissions distinctes composées par des sociétaires de la coopérative

Le préachat est un moyen pour Tënk de soutenir concrètement et activement des projets de films dans leur production. Vrai levier pour le financement d'un film documentaire, il se traduit par :

Un préachat de Tënk se compose de trois engagements : un apport numéraire, un apport *industrie* qui se traduit par une résidence de post-production dans Les Studios de Tënk et une diffusion du film sur la plateforme tenk.fr.



un apport numéraire



une résidence aux Studios de Tënk



un suivi artistique



une diffusion sur tenk.fr



permet un accès à des aides de production (CNC, régions, PROCIREP)

En 10 ans, Tënk a pu apporter 1,2 million d'euros à la production de films documentaires, incluant des apports numéraires à hauteur de 374 640 €. La différence réside dans les apports en industrie (Les Studios). Pour de nombreux projets de films, ces apports sont surtout un tremplin permettant de devenir éligible à des aides complémentaires des Régions, de la Procirep et du CNC.

Nous avons poursuivi la prospection de nouveaux partenaires, pour soutenir un plus grand nombre de films : collectivités territoriales, acteurs de la société civile. Dans ce cadre, nous avons déposé un dossier d'aide auprès de la Ville de Marseille. La décision a pris du retard pour cause d'échéances électorales locales (municipales de mars 2026), celle-ci est attendue pour l'automne 2026.

Pour 2026, quelques évolutions notables d'ores et déjà confirmées :

- L'AAP Nouvelle Aquitaine est mis en pause
- L'association Anticor a validé un principe de partenariat avec Tënk pour un nouvel AAP dédié à "l'éthique en politique"

L'objectif de l'année 2026 sera de maintenir un nombre d'engagements supérieur ou égal à 15 préachats. Et d'accentuer la prospection de nouveaux partenaires pour les prochaines années.

A noter que les AAP dits "Commission Tënk" sont à nouveau co-financées par des donateurs, via le fonds de dotation Dotimages.

<sup>20</sup> Un film a été préacheté dans le cadre de la remise d'un prix Tënk au Work In Progress du festival Visions du Réel.

# Location et occupation des studios

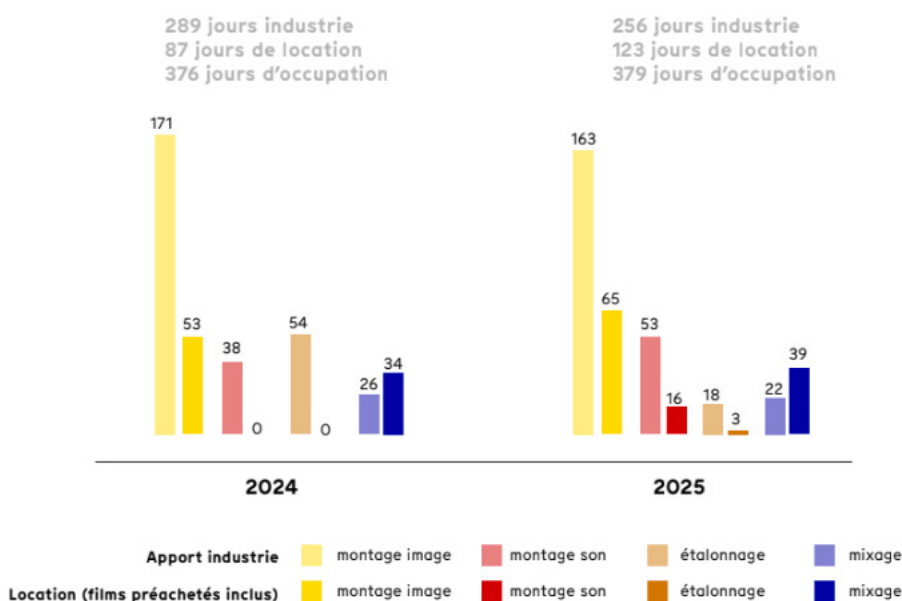
Le chiffre d'affaires des locations et prestations de postproduction a de nouveau été en croissance en 2025, à +40%, atteignant 25 k€. Précisons qu'un partenariat avec la coopérative Le Joli Mai (basée en Drôme) permet à Tënk de proposer un service plus complet de postproduction, alliant espaces de montage, étalonnage et mixage, avec des prestations de laboratoire (*deliveries*) proposées par Le Joli Mai.

Au total, 21 films ont été postproduits dans les Studios de Tënk, comprenant 15 films préachetés et 6 films<sup>21</sup> en simple location.

Le taux d'occupation des Studios est resté stable - et faible - à 30%. Il s'agit bien d'un enjeu sérieux pour la coopérative, de faire vivre ces Studios, étant donné les investissements consentis et les charges fixes (location immobilière, assurance, régie de maintenance) que cela comporte. Nous vous partageons ci-contre un comparatif des niveaux d'occupation par salle pour 2025 et 2024.

Dans ce contexte, un groupe de travail Studios s'est mobilisé tout au long de l'année 2025 pour considérer des solutions pour remédier à cette problématique. Une revue de la logique tarifaire a été présentée début 2026 pour mise en œuvre immédiate. La nouvelle logique, appelée "**tarifs coopératifs**" considère la taille réduite de budgets pour des films documentaires ou de courts-métrages de fiction, et propose ainsi un niveau tarifaire adapté, toujours plus faible par rapport au marché des Studios de postproduction. Nous espérons que cette nouvelle tarification permettra un plus grand enthousiasme à prévoir des sessions de postproduction à Lussas.

Le nombre de jours d'occupation des Studios de Tënk est constant par rapport à N-1.



21 5 films documentaires + 1 film de fiction.

# Soutien d'un audiovisuel local ardéchois

En parallèle des travaux sur les tarifs, et dans une volonté double : (1) celle d'alimenter la stratégie pour une occupation plus forte des Studios, mais également (2) celle de proposer un soutien élargi à diverses créations audiovisuelles locales ardéchoises, nous construisons un dispositif nouveau, hors préachat, qui permet d'accompagner les besoins de postproduction de créations audiovisuelles ardéchoises à budgets modestes : reportages, documentaires, fiction, expérimental, films associatifs ... qu'importe la forme, pourvu que les Studios de Tënk - et de Lussas - peuvent être un support technique de qualité pour mener à bien ces créations.

Dans ce cadre, seuls les projets qui ont un lien direct avec le territoire local (contexte du sujet, tournage) seront éligibles.

## Une charte pour une relation vertueuse avec les auteurs et les producteurs

Au moment du festival des Etats généraux du film documentaire, en août 2025, un table-ronde a rassemblé Tënk, des auteurs et autrices de La Boucle documentaire et des festivaliers divers (producteurs notamment). Il s'agissait d'évoquer l'idée d'une relation vertueuse entre un diffuseur et le duo auteur-producteur. Partant du principe que Tënk est un espace favorable à l'expérimentation et surtout à la coopération, nous avons entrouvert des pistes d'engagements de trois parties, pouvant constituer une charte d'engagements réciproques, structurant le soutien à la création défendu par Tënk, et permettant à la filière de construire une relation équilibrée de référence, pouvant appuyer d'autres types de négociations, avec d'autres diffuseurs ou encore d'autres institutions majeures.

La charte a été mise au travail en ce début d'année 2026, elle doit être présentée et signée fin novembre 2026, dans le cadre du dernier événement des 10 ans de Tënk. Elle devra être signée par La Boucle documentaire, par des représentants de producteurs et par la coopérative Tënk.

# IX - Rapport de gestion

Tout au long de votre lecture de ce rapport de gestion, vous êtes invités à utiliser le rapport de l'expert comptable joint à la convocation de l'Assemblée Générale des sociétaires de la coopérative et aux documents joints pour le vote en ligne. Nous vous invitons dans cette section à encore plus vous servir de ces documents complémentaires.

## Immobilisations et amortissements

Les investissements immobilisés continuent à être importants - en volume - sur l'exercice 2025.

En fin d'exercice 2025, la valeur immobilisée pour le site Internet dit « V2 » est désormais de 649 928 €, soit une augmentation de 107 192 €. Une partie importante de cette immobilisation est d'ores et déjà amortie (58% de la valeur immobilisée totale).

Pour la majeure partie des immobilisations incorporelles, nous appliquons un amortissement sur 5 années.

Concernant les immobilisations corporelles, peu d'évolutions à noter en 2025. Les amortissements continuent à peser dans le compte de résultat à hauteur de 31 k€.

Au total, les amortissements atteignent la somme de 145 143 € sur le compte de résultat 2025, soit une légère baisse de 3% par rapport à l'exercice 2024. Une baisse plus importante des amortissements est attendue à partir de l'exercice 2027.

## Capitaux propres et fonds propres

Les capitaux propres se sont considérablement améliorés en 2025, grâce à l'augmentation du capital social et un déficit limité sur l'exercice. Le report à nouveau s'établit à - 543 057 € (en anticipant la validation par l'Assemblée Générale réunie le 6 juin 2026 de l'affectation du résultat de l'exercice). Ils restent inférieurs de la moitié du

capital social (à 463 600 €) et sont une nouvelle fois en valeur négative à (- 72 661 €)<sup>1</sup>.

Les titres participatifs ont quasiment doublé (+90%) en volume sur l'exercice 2025, grâce à la levée de fonds de fin d'année. Les émissions de titres participatifs sont à hauteur de 226 800 € à fin d'exercice. L'amélioration des capitaux propres et l'augmentation des titres participatifs permettent de revenir à une valeur positive en fonds propres<sup>2</sup> à fin 2025, à hauteur de +154 139 €.

Ces indicateurs en amélioration sont encourageants, ils devront poursuivre leur amélioration dans les prochaines années pour sécuriser le projet et la société Tênk.

## Exposé des postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2025

Au 31/12/2025 :

- le compte de résultat de l'exercice fait apparaître un résultat négatif net de -4 100 €
- le montant de l'actif net immobilisé s'élève à 411 794 € après déduction des amortissements
- Le montant du capital s'élève à 463 600 €
- Le montant des titres participatifs s'élève à 226 800 €
- Le montant des dettes financières<sup>3</sup> s'élève à 430 830 € (-19% par rapport à fin 2024)

1 Ceci en considérant une subvention d'investissement d'un montant de 6 795 €.

2 Fonds propres = Capitaux propres + Autres fonds propres (voir plaquette annuelle).

3 A noter un nouvel emprunt au 1er trimestre 2026, auprès de la banque Crédit Coopératif, d'un montant de 100 000€. Il sera visible sur les comptes de l'exercice 2026.

Le chiffre d'affaire hors taxe s'élève à 933 698 €, en augmentation de 5,34% ; il se décompose comme il suit :

- Produits d'abonnements issus de la plateforme (BtoC) = 510 690 €
- Produits des locations (TVOD) = 20 406 €
- Produits d'abonnements collectifs (médiathèques, écoles et divers) = 109 052 €
- Prestations diverses de diffusion (La Cinémathèque du Documentaire, Mediapart, FCSF, Opéra de Lyon, Editions Didier, etc.) = 68 725 €
- Prestations diverses de production (Mediapart, Périphérie, TV7, Kanaldude) = 25 200 €
- Loyers et prestations techniques à Lussas (Studios de Tënk, appartements) = 41 129 €
- Participation coûts Tënk Canada = 19 411 €
- Prestations échanges par compensation et valorisations<sup>4</sup> (apport en industrie du préachat, Tënk Canada, Visions du Réel) = 139 085 €

Le montant des subventions d'exploitation s'élève à 486 968 € dont :

- CNC<sup>5</sup> = 186 301 €
- Europe Créative MEDIA<sup>6</sup> = 242 524<sup>7</sup> €
- Aides à l'embauche = 14 500 €
- Département de l'Ardèche<sup>8</sup> = 15 000 €
- LaScam = 10 000 €
- Leader Ardèche<sup>9</sup> = 5 430 €

Le montant du mécénat s'élève à 9 090 € apportés par deux donateurs via le fonds de dotation Dotimages pour la politique de préachat de Tënk.

Le montant de la production immobilisée s'élève à 111 870 € en 2025, en légère baisse par rapport à 2024. Nous aurons à nouveau une production immobilisée d'un montant élevé sur l'exercice 2026.

<sup>4</sup> Ces échanges par compensation et valorisations sont annulés par des charges équivalentes qui neutralisent des produits et des charges.

<sup>5</sup> Inclus principalement une aide sélective à l'éditorialisation de la vidéo à la demande, et implique plus légèrement une aide automatique à la vidéo à la demande.

<sup>6</sup> Inclus le financement d'un projet de 3 ans (2023-2025) et celui d'un projet toujours en cours sur 2 ans (2025-2026).

<sup>7</sup> Impliquant par ailleurs une provision de risque de 15 k€ pour cause d'attente de validation définitive du financement d'un projet finalisé au 31/12/2025. Le risque réside dans l'éventualité que l'aide financière ne soit pas validé à 100%.

<sup>8</sup> Inclus la participation au financement de l'appel à projets Ardèche (production)

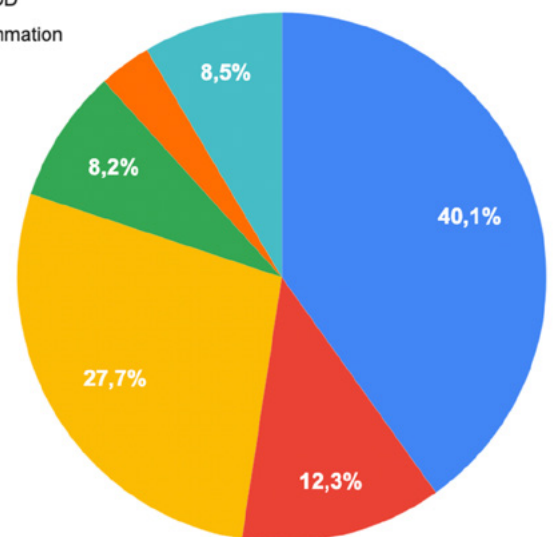
<sup>9</sup> Financement nouveau, orienté sur des actions de médiation et d'éducation aux images au niveau du département de l'Ardèche, en partenariat avec la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux.

Le montant des charges d'exploitation, hors frais de personnel, dotation aux amortissements et dotation aux provisions s'élève à 798 537 €, dont :

- Autres achats et charges externes = 456 861 € (outils et développements numériques, communication, prestations éditoriales, sous-titres, frais de paiements, locations bureaux et appartements, frais de fonctionnement de la postproduction, honoraires et cotisations, frais de déplacements, etc.)
- Autres charges de gestion courante = 300 565 € (droits de diffusion, droits de préachats, droits d'auteurs versés aux programmeurs et droits versés aux sociétés d'auteur LaScam, SACEM et SSA)
- Impôts et taxes = 41 089 € (dont taxe vod = 29 942 €)

Nous évaluons la participation directe<sup>10</sup> de Tënk à la filière du Cinéma documentaire (dans sa diversité d'activités) à hauteur de 365 955 € sur l'exercice 2025 (+4,4% par rapport à 2024), soit 24 % du total des charges d'exploitation (identique à l'exercice 2024). Ci-contre la répartition de cette participation.

- Soutien à la création
- Droits d'auteurs
- Droits de diffusion
- Taxe VOD
- Programmation
- Autres



A noter que les dépenses directes en préachat (Soutien à la création) représentent 22,5%<sup>11</sup> du chiffre d'affaires VOD sur l'exercice.

<sup>10</sup> Ici, nous ne prenons pas compte du temps de travail (salarié) qui permet cette participation directe (en particulier le temps de travail sur le soutien à la création). Nous ne prenons pas non plus compte du temps de travail et de l'investissement en communication au service des œuvres documentaires défendues par Tënk.

<sup>11</sup> La réglementation SMAD oblige les plateformes VOD ayant un chiffre d'affaires net supérieur à 5 millions d'euros et 0,5% de part d'audience sur le marché français, à investir plus de 20% de ce chiffre d'affaires.

Le montant des charges de personnel (salaires et charges sociales), y compris gratifications de stage, s'élève à 575 540 (soit une augmentation de 10% par rapport à 2024).

Le résultat d'exploitation est positif à +14 257 € en 2025.

Le montant du résultat financier s'élève à -18 357 €.

## La trésorerie de Tënk

Bien que les capitaux propres de Tënk soient toujours négatifs, grâce à la levée de fonds de fin d'année 2025 (ou encore de l'aboutissement d'un accord pour un nouvel emprunt bancaire), la trésorerie est plus confortable en ce début d'année 2026. Il n'y a pas eu de difficultés majeures sur la trésorerie depuis 3 années, sauf à de rares moments de pointes négatives dues à l'attente de versements de financements. Cette trésorerie plus confortable doit toutefois rester sous surveillance pour les prochains mois et années, étant donné la fragilité économique de la coopérative.

Le socle de notre trésorerie tient grâce à plusieurs ressources :

- Un capital social en hausse (463 600 €, +55% en 2025)
- Des quasi-fonds propres (titres participatifs) à hauteur de 226 800 €
- Un endettement important à hauteur de 430 830 € (+100 000 € début 2026)
- Une autorisation de découvert<sup>12</sup> à hauteur de 100 000 €

Pour sécuriser cette trésorerie dans la durée, il sera nécessaire, dès 2026, d'atteindre a minima un équilibre sur le compte de résultat.

## Confirmation d'affectation des résultats 2025

Nous proposons d'affecter le résultat de l'exercice au compte Report à nouveau, qui s'élève après affectation à -542 946 €.

## Rapport sur l'activité des filiales

Notre société ne possède aucune participation représentant plus du vingtième du capital social d'une autre entreprise.

Toutefois, nous souhaitons cette année lister les prises de participation de la coopérative Tënk, en particulier dans le cadre de trois nouvelles prises de parts sociales auprès de coopératives partenaires (Licoornes) :

Structures dans lesquelles Tënk a des parts	Montant de la prise de participation
Coopérative de Solidarité Tënk Canada	1 400 €
Société Coopérative d'Intérêt Collectif Windcoop	1 000 € (depuis 2025)
Société Coopérative d'Intérêt Collectif Label Emmaüs	1 000 € (depuis 2025)
Société Coopérative d'Intérêt Collectif Ethi'Kdo	50 € (depuis 2025)

Le conseil d'administration de Tënk a pris la décision de mettre en œuvre des prises de participations croisées avec des coopératives Licoornes, ou d'autres structures partenaires et amies. Dans ce cadre, une prise de part a également été menée en 2026 auprès de la Société Coopérative de Production Ardelaine.

# X - Prévisionnels

## 2026-2028

Le prévisionnel pour les années 2026-2027-2028 est transmis à l'Assemblée Générale, en complément de ce document. Il est une simulation d'hypothèses diverses concernant le chiffre d'affaires, les subventions, la masse salariale et autres dépenses de la structure sur trois exercices.

### Chiffre d'affaires

VOD B2C et B2B : nous considérons des croissances à 8% en 2026 et 2027, puis de 4% en 2028.

Location et prestations de postproduction : nous considérons une croissance supérieure à 20% en 2026, puis une importante croissance de 40% en 2027, avant un début de stabilisation prévu à partir de 2028

Partenariats : en stabilité sur les trois exercices à venir

### Subventions

Globalement, nous considérons une légère baisse de subvention en 2026 par rapport à l'année 2025. Au-delà, et à partir de 2027, nous considérons une baisse bien plus importante, celle-ci est due est à l'incertitude qui concerne l'aide financière d'Europe Creative MEDIA, pour laquelle nous aurons une réponse seulement en septembre. Dans ce cadre, nous n'avons pas inclus cette potentielle aide dans ces prévisionnels.

### Autres achats et charges externes + Autres charges

Ces dépenses suivent le mouvement des subventions, puisqu'elles sont en croissance en 2026, puis passent en réduction importante à partir de 2027. Cette hypothèse prudente correspond à l'incertitude autour d'un futur financement d'Europe Créative MEDIA. Plus précisément, sans cette aide, nous mettons en hypothèse la réduction drastique des investissements nouveaux sur l'évolution de la plateforme (site et applis) mais encore de réduire le budget de communication.

Les "Autres charges" sont elles en croissance, en particulier au travers de l'augmentation des dépenses en droits de films, avec la volonté de développer une diffusion linéaire (chaîne FAST). Notons ici que par prudence, nous n'avons pas encore inclus l'hypothèse des revenus publicitaires générés par la chaîne linéaire. Ce qui devrait compenser en grande partie la hausse des droits des films.

## Masse salariale (salaires et cotisations sociales)

Nous retrouvons la même hypothèse et le même effet sur ce poste de dépenses, considérant que sans un nouveau financement européen pour la période 2027-2028, nous réduirons la taille de l'équipe et son action.

## Dotations aux amortissements sur immobilisation

De par les immobilisations passées, qui arrivent à échéance d'amortissement, nous voyons une baisse importante du poids des amortissements à partir de l'exercice 2027. En particulier, car nous finissons l'amortissement de l'investissement sur les Studios de Tënk (année 2021) en 2026. Toutefois, ces dotations resteront à un niveau relativement élevé, puisque cela inclut les amortissements des immobilisations incorporelles (développements numériques).

## Résultats des exercices à venir

Avec ces hypothèses et ces simulations, nous considérons des exercices à venir bénéficiaires, et en dynamique positive, pour les trois prochaines années (+11 k€ en 2026, +19 k€ en 2027 puis +55 k€ en 2028). Toutefois, cette simulation se fait dans un cadre de contraction du budget global de l'entreprise, avec une baisse des produits (subventions européennes) et des dépenses (sur divers postes d'investissements). Une telle contraction, si elle devient nécessaire, doit être correctement menée par la coopérative, pour maintenir une stabilité de l'équipe, et permettre de conserver une trajectoire positive pour l'amélioration continue de ses capitaux propres.

Évidemment, ces hypothèses sont surtout très dépendantes de la réaction des publics aux propositions de programmation et d'éditorialisation de Tënk, ou encore des actions de communication que nous menons. Le relais de nos membres sociétaires reste déterminant pour l'avenir de la coopérative et de la plateforme.





tënk 10 ANS

La coopérative  
du cinéma  
documentaire



@tenk.fr